

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **13 février 2026**

Date d'affichage : **20 février 2026**

Nombre de conseillers :

En exercice : **25**

Présents : **16**

Votants : **19**

Formant la majorité des membres en exercice.

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, en salle de la Grange aux Anneaux à Boissy-Sous-Saint-Yon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PICHON, Maire.

Étaient présent(e)s : M. PICHON Jean-Marc – Mme MOUNOURY Aurélie – M. IBOUADILENE Francis – M. LOURS Xavier – Mme COURTOIS Cécile – M. GAUTHIER Dominique – M. DA SILVA Frédéric – M. REYNAUD Max – Mme DUCHOSAL Christine – M. DUCHOSAL Frédéric – Mme BLAIZE Sophie – M. DORIZON Maurice – Mme PEDRONO Anne-Marie – Mme BILLEN Carine – M. FAUCHÉ Fabien – M. CHAMPION Patrick.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) :

Mme MOAL Sylvie a donné procuration à M. REYNAUD Max

M. LAURENT Éric a donné procuration à M. PICHON Jean-Marc

M. TISCHENBACH Thierry a donné procuration à M. IBOUADILENE Francis

Absent(e)(s) excusé(e)s :

Mme BONNASSEAU Patricia – Mme SCACCHI Anne – Mme LEROMAIN Nadège – Mme HEMON Alexandra – M. LION Robert – M. Jullian GOFF.

M. FAUCHÉ Fabien a été désigné comme secrétaire de séance.

**SUBVENTION AU PROFIT DU COLLÈGE ALBERT CAMUS DE LA NORVILLE DANS LE CADRE
DU PROJET : VOYAGE À BERLIN**

Madame Aurélie MOUNOURY, 2^{ème} Adjointe à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, rapporteur, informe le Conseil municipal que le collège Albert Camus de La Norville sollicite la commune en vue d'obtenir une participation financière à un projet de voyage scolaire à Berlin pour l'année scolaire 2025/2026.

Le projet concerne deux classes de 3^{ème} du collège Albert Camus de La Norville (53 élèves). Il vise à offrir aux élèves l'opportunité de découvrir des sites historiques et culturels majeurs, de développer leur ouverture culturelle et dans le cadre de leur programme scolaire, de développer leur conscience citoyenne.

Pendant ce séjour, les élèves visiteront des lieux emblématiques tels que le DDR Museum, le mémorial de l'Holocauste, le château de Charlottenburg ou l'ancienne prison de Stati. Ces visites permettront d'aborder des thèmes cruciaux de l'histoire européenne contemporaine, tels que la guerre froide, la division de l'Allemagne, la Shoah et les enjeux de la mémoire collective. Ils seront logés en auberge de jeunesse.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la demande de subvention du collège Albert Camus en date 2 octobre 2025 pour le voyage prévu du 12 au 17 avril 2026 à Berlin,

CONSIDÉRANT que la commune de Boissy-sous-Saint-Yon souhaite soutenir les échanges culturels internationaux à destination de jeunes buxéens,

DIT que la somme est inscrite au budget 2026,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission animation du territoire du 10 février 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution, à titre exceptionnel, d'une participation ou subvention de fonctionnement au collège Albert Camus de la Norville, d'un montant de **250 €**.

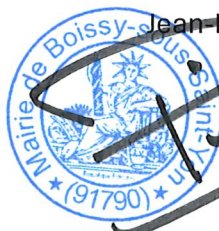
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Boissy-sous-Saint-Yon, le jeudi 19 février 2026.

Le secrétaire de séance,
Fabien FAUCHÉ

Le Maire,
Jean-Marc PICHON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
091-219100856-20260219-DEL2026-013-D
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/02/2026